

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE GIMONT (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320147800012

POSTE COMPTABLE : SGC AUCH

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GIMONT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

(art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 32147	COMMUNE DE GIMONT COMMUNE DE GIMONT	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3085
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : 3CAG	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2330091	2637241	843.11	895.55

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 823 783,72	3 728 024,83
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 095 758,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 823 783,72	4 823 783,72

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 146 242,00	1 316 694,21
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 418,71	25 500,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 172 533,50	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 342 194,21	1 342 194,21

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 165 977,93	6 165 977,93
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 209 900,00	0,00	1 341 352,19	1 341 352,19	1 341 352,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 112 700,00	0,00	1 776 819,00	1 776 819,00	1 776 819,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	415 000,00	0,00	499 566,53	499 566,53	499 566,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 737 600,00	0,00	3 618 737,72	3 618 737,72	3 618 737,72
66	Charges financières	110 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles	52 250,00	0,00	197 298,00	197 298,00	197 298,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 000,00		400,00	400,00	400,00
022	Dépenses imprévues	0,00		310 595,00	310 595,00	310 595,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 914 850,00	0,00	4 202 030,72	4 202 030,72	4 202 030,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	117 550,00		606 000,00	606 000,00	606 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	81 600,00		15 753,00	15 753,00	15 753,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		199 150,00		621 753,00	621 753,00	621 753,00
TOTAL		4 114 000,00	0,00	4 823 783,72	4 823 783,72	4 823 783,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 500,00	0,00	133 822,00	133 822,00	133 822,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378 600,00	0,00	139 500,00	139 500,00	139 500,00
73	Impôts et taxes	1 952 700,00	0,00	2 054 713,83	2 054 713,83	2 054 713,83
74	Dotations et participations	1 115 180,00	0,00	1 201 959,00	1 201 959,00	1 201 959,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	0,00	190 010,00	190 010,00	190 010,00
Total des recettes de gestion courante		3 701 980,00	0,00	3 720 004,83	3 720 004,83	3 720 004,83
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	312 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 014 000,00	0,00	3 728 024,83	3 728 024,83	3 728 024,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 114 000,00	0,00	3 728 024,83	3 728 024,83	3 728 024,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 095 758,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	621 753,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	131 600,00	13 681,50	124 644,50	124 644,50	138 326,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	8 074,20	0,00	0,00	8 074,20
21	Immobilisations corporelles	959 200,00	1 663,01	483 034,99	483 034,99	484 698,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 100 800,00	23 418,71	607 679,49	607 679,49	631 098,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 100,00	10 100,00	10 100,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	455 000,00	0,00	457 000,00	457 000,00	457 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	45 864,51	45 864,51	45 864,51
	Total des dépenses financières	455 000,00	0,00	512 964,51	512 964,51	512 964,51
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	10 000,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 565 800,00	23 418,71	1 141 144,00	1 141 144,00	1 164 562,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	5 098,00	5 098,00	5 098,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 000,00	0,00	5 098,00	5 098,00	5 098,00
	TOTAL	1 665 800,00	23 418,71	1 146 242,00	1 146 242,00	1 169 660,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	172 533,50
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 342 194,21
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	374 000,00	25 500,00	279 947,00	279 947,00	305 447,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	561 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	935 650,00	25 500,00	279 947,00	279 947,00	305 447,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 000,00	0,00	129 444,00	129 444,00	129 444,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	170 452,21	170 452,21	170 452,21
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	381 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes financières	521 000,00	0,00	409 896,21	409 896,21	409 896,21
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 466 650,00	25 500,00	689 843,21	689 843,21	715 343,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	117 550,00	0,00	606 000,00	606 000,00	606 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 600,00	0,00	15 753,00	15 753,00	15 753,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	5 098,00	5 098,00	5 098,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	199 150,00		626 851,00	626 851,00	626 851,00
	TOTAL	1 665 800,00	25 500,00	1 316 694,21	1 316 694,21	1 342 194,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 342 194,21
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	621 753,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 341 352,19		1 341 352,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 776 819,00		1 776 819,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	499 566,53		499 566,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	75 000,00	0,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles	197 298,00	0,00	197 298,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	400,00	15 753,00	16 153,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	310 595,00		310 595,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		606 000,00	606 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 202 030,72	621 753,00	4 823 783,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 100,00	0,00	10 100,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	457 000,00	0,00	457 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	138 326,00	0,00	138 326,00
204	Subventions d'équipement versées	8 074,20	0,00	8 074,20
21	Immobilisations corporelles (6)	484 698,00	5 098,00	489 796,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	20 500,00	0,00	20 500,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 864,51		45 864,51
Dépenses d'investissement – Total		1 164 562,71	5 098,00	1 169 660,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	172 533,50
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 342 194,21
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	133 822,00		133 822,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	139 500,00		139 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 054 713,83		2 054 713,83
74	Dotations et participations	1 201 959,00		1 201 959,00
75	Autres produits de gestion courante	190 010,00	0,00	190 010,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 000,00	0,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 728 024,83	0,00	3 728 024,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 095 758,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 444,00	0,00	129 444,00
13	Subventions d'investissement	305 447,00	0,00	305 447,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 098,00	5 098,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 753,00	15 753,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		606 000,00	606 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		110 000,00
Recettes d'investissement – Total		544 891,00	626 851,00	1 171 742,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	170 452,21
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 342 194,21
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 209 900,00	1 341 352,19	1 341 352,19
60611	Eau et assainissement	45 000,00	40 000,00	40 000,00
60612	Energie - Electricité	161 000,00	340 700,00	340 700,00
60621	Combustibles	90 000,00	85 000,00	85 000,00
60622	Carburants	23 000,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	65 000,00	41 000,00	41 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 400,00	64 492,19	64 492,19
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	12 000,00	12 000,00
60636	Vêtements de travail	9 500,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	9 900,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 200,00	9 560,00	9 560,00
6068	Autres matières et fournitures	58 900,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	230 500,00	170 000,00	170 000,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	17 500,00	17 500,00
6135	Locations mobilières	57 150,00	70 000,00	70 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	35 000,00	35 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	45 000,00	45 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 200,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	61 800,00	60 000,00	60 000,00
6161	Multirisques	55 000,00	54 000,00	54 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	12 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 300,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 950,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	26 300,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	12 000,00	12 000,00
6233	Foires et expositions	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 300,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	5 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	250,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 300,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	550,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	13 000,00	13 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 400,00	6 600,00	6 600,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	62 000,00	54 000,00	54 000,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 112 700,00	1 776 819,00	1 776 819,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	22 500,00	7 875,00	7 875,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 200,00	5 150,00	5 150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 900,00	25 456,00	25 456,00
6411	Personnel titulaire	1 112 400,00	1 029 931,00	1 029 931,00
6413	Personnel non titulaire	244 800,00	154 575,00	154 575,00
6415	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	43 700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 750,00	186 804,00	186 804,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	299 900,00	276 457,00	276 457,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 700,00	5 834,00	5 834,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 500,00	3 451,00	3 451,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 650,00	3 386,00	3 386,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 000,00	8 480,00	8 480,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 800,00	1 420,00	1 420,00
6488	Autres charges	10 900,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 000,00	1 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	415 000,00	499 566,53	499 566,53
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6518	Autres	4 900,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	91 500,00	94 251,00	94 251,00
6533	Cotisations de retraite	3 850,00	4 901,00	4 901,00
6535	Formation	10 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	112 000,00	117 345,93	117 345,93
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	20,00	200,00	200,00
65548	Autres contributions	8 500,00	32 000,00	32 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	46 000,00	65 000,00	65 000,00
65731	Subv. fonct. Etat	3 000,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	2 800,00	3 000,00	3 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	31 000,00	82 803,60	82 803,60
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	88 900,00	91 905,00	91 905,00
65888	Autres	470,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 737 600,00	3 618 737,72	3 618 737,72
66	Charges financières (b)	110 000,00	75 000,00	75 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	52 250,00	197 298,00	197 298,00
6714	Bourses et prix	250,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00	70 000,00	70 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	127 298,00	127 298,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 000,00	400,00	400,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	400,00	400,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	310 595,00	310 595,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 914 850,00	4 202 030,72	4 202 030,72
023	Virement à la section d'investissement	117 550,00	606 000,00	606 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	81 600,00	15 753,00	15 753,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	81 600,00	15 753,00	15 753,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		199 150,00	621 753,00	621 753,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		199 150,00	621 753,00	621 753,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 114 000,00	4 823 783,72	4 823 783,72

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 500,00	133 822,00	133 822,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 500,00	133 822,00	133 822,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378 600,00	139 500,00	139 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 900,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	9 000,00	10 000,00	10 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	9 000,00	12 000,00	12 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	700,00	700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	195 000,00	90 000,00	90 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	148 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 700,00	14 800,00	14 800,00
73	Impôts et taxes	1 952 700,00	2 054 713,83	2 054 713,83
73111	Impôts directs locaux	1 431 400,00	1 621 748,00	1 621 748,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
73211	Attribution de compensation	352 000,00	232 643,83	232 643,83
73221	FNGIR	16 200,00	16 222,00	16 222,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	29 000,00	29 000,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	34 000,00	40 000,00	40 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	59 100,00	59 100,00	59 100,00
7336	Droits de place	8 000,00	10 000,00	10 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Dotations et participations	1 115 180,00	1 201 959,00	1 201 959,00
7411	Dotations forfaitaire	312 130,00	310 764,00	310 764,00
74121	Dotations de solidarité rurale	274 000,00	281 531,00	281 531,00
74127	Dotations nationales de péréquation	30 000,00	34 197,00	34 197,00
744	FCTVA	1 250,00	3 250,00	3 250,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	67 000,00	67 000,00
7472	Participat° Régions	12 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	29 000,00	40 000,00	40 000,00
74748	Participat° Autres communes	1 800,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	10 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	145 500,00	112 277,00	112 277,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	31 000,00	34 000,00	34 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	230 000,00	306 440,00	306 440,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 500,00	12 500,00	12 500,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	190 010,00	190 010,00
752	Revenus des immeubles	185 000,00	190 000,00	190 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 701 980,00	3 720 004,83	3 720 004,83
76	Produits financiers (b)	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	312 000,00	7 000,00	7 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	312 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 014 000,00	3 728 024,83	3 728 024,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 114 000,00	3 728 024,83	3 728 024,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 095 758,89
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 823 783,72
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	131 600,00	124 644,50	124 644,50
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	124 800,00	122 644,50	122 644,50
2033	Frais d'insertion	1 500,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	300,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	959 200,00	483 034,99	483 034,99
2111	Terrains nus	5 200,00	3 400,00	3 400,00
2116	Cimetières	15 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 500,00	1 100,00	1 100,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	40 000,00	40 000,00
21311	Hôtel de ville	2 000,00	40 000,00	40 000,00
21312	Bâtiments scolaires	108 200,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	295 500,00	140 000,00	140 000,00
2151	Réseaux de voirie	345 700,00	87 000,00	87 000,00
21534	Réseaux d'électrification	24 000,00	63 000,00	63 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	48 000,00	42 000,00	42 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	11 336,99	11 336,99
2158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 700,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	16 400,00	13 598,00	13 598,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	19 600,00	19 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 100 800,00	607 679,49	607 679,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 100,00	10 100,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	10 100,00	10 100,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	455 000,00	457 000,00	457 000,00
1641	Emprunts en euros	455 000,00	457 000,00	457 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45 864,51	45 864,51
Total des dépenses financières		455 000,00	512 964,51	512 964,51
45410	Opérations pour compte de tiers (6)	10 000,00	20 500,00	20 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		10 000,00	20 500,00	20 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 565 800,00	1 141 144,00	1 141 144,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	25 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	5 098,00	5 098,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 098,00	5 098,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	5 098,00	5 098,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 665 800,00	1 146 242,00	1 146 242,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	23 418,71
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	172 533,50
---	-------------------

=

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 342 194,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	374 000,00	279 947,00	279 947,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 000,00	7 807,00	7 807,00
1323	Subv. non transf. Départements	86 200,00	75 000,00	75 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	4 600,00	4 600,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 000,00	18 200,00	18 200,00
1341	D.E.T.R. non transférable	234 800,00	174 340,00	174 340,00
1342	Amendes de police non transférable	9 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	561 650,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	561 650,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		935 650,00	279 947,00	279 947,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	299 896,21	299 896,21
10222	FCTVA	58 000,00	69 444,00	69 444,00
10226	Taxe d'aménagement	82 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	170 452,21	170 452,21
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	381 000,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes financières		521 000,00	409 896,21	409 896,21
45420	Recettes (5)	10 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		10 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 466 650,00	689 843,21	689 843,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement	117 550,00	606 000,00	606 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	81 600,00	15 753,00	15 753,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 580,00	11 392,00	11 392,00
28031	Frais d'études	28 300,00	1 130,00	1 130,00
28033	Frais d'insertion	395,00	480,00	480,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	1 167,00	1 167,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 615,00	1 584,00	1 584,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	380,00	0,00	0,00
2811	Terrains de gisement	405,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	100,00	0,00	0,00
281311	Hôtel de ville	505,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	1 120,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 880,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	2 545,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	5 785,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 045,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 800,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 895,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	9 250,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		199 150,00	621 753,00	621 753,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	5 098,00	5 098,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 098,00	5 098,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		199 150,00	626 851,00	626 851,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 665 800,00	1 316 694,21	1 316 694,21

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	25 500,00
-----------------------------------	------------------

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 342 194,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021008 (1)
LIBELLE : OP SENTIERS BIODIVERSITE VALLEE DE LA GIMONE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 9 048,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 048,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 048,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 048,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021010 (1)
LIBELLE : OP STEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 3 307,50	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 307,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 307,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 307,50
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021011 (1)
LIBELLE : OP HOTEL DE FRANCE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 25 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	25 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 500,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	18 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	25 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021012 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE D'APPRENTISSAGE POUR ROULANTS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021014 (1)
LIBELLE : TOURNES A GAUCHE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022001 (1)
LIBELLE : OP TRAVAUX TOITURE ECOLE PRIMAIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022002 (1)
LIBELLE : OP RD4 ET SECURISATION PIETON

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022003 (1)
LIBELLE : OP RUE COMBE DU MIDI-RUE DU FOUR-PLACE GABRIEL

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 057 070,34									
1641 Emprunts en euros (total)					8 057 070,34									
1156810	CDC DIRECT	16/12/2009	2010-01-12	01/02/2011	388 328,00	V		1,100	1,100	EURO	A	C	N	A-1
2005281	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	20/11/2007	2007-11-20	05/03/2008	2 254 000,00	F		3,250	3,250	EURO	T	X Autres	N	A-1
2010027 renego	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2021	2021-03-18	10/06/2021	1 532 352,34	R		0,960	0,960	EURO	T	C	N	A-1
4804903	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	09/12/2016	2016-12-21	05/04/2017	450 000,00	F		1,400	1,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
5195389	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	13/11/2017	2018-04-04	05/07/2018	332 390,00	F		1,470	1,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
7266090	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	31/05/2009	2009-05-31	25/08/2009	1 600 000,00	F		4,630	4,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
7659672	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2010	2010-03-18	10/07/2012	1 000 000,00	F		3,970	3,970	EURO	T	X Autres	N	A-1
CO8191	CRCA PYRENNES GASCOGNE	05/08/2014	2014-08-09	29/11/2014	500 000,00	F		3,270	3,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 057 070,34									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 843 555,24					455 668,98	72 911,06	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 843 555,24					455 668,98	72 911,06	0,00	0,00
1156810	N	0,00	A-1	121 860,23	3,00	V		1,350	39 977,03	1 949,77	0,00	0,00
2005281	N	0,00	A-1	563 500,00	5,00	F		3,250	112 700,00	2 397,69	0,00	0,00
2010027 renego	N	0,00	A-1	1 364 723,69	13,25	R		0,960	97 058,28	12 752,64	0,00	0,00
4804903	N	0,00	A-1	333 235,84	14,25	F		1,400	21 282,02	4 553,90	0,00	0,00
5195389	N	0,00	A-1	240 235,48	10,50	F		1,470	21 318,32	3 414,32	0,00	0,00
7266090	N	0,00	A-1	520 000,00	6,50	F		4,630	80 000,00	22 687,00	0,00	0,00
7659672	N	0,00	A-1	475 000,00	9,50	F		3,970	50 000,00	18 113,13	0,00	0,00
CO8191	N	0,00	A-1	225 000,00	6,75	F		3,270	33 333,33	7 042,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 843 555,24					455 668,98	72 911,06	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 843 555,24	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		512 964,51	I 512 964,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		457 000,00	457 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	457 000,00	457 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		55 964,51	55 964,51
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 100,00	10 100,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	45 864,51	45 864,51

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	512 964,51	23 418,71	172 533,50	708 916,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		861 197,00	III 861 197,00
Ressources propres externes de l'année (a)		129 444,00	129 444,00
10222	FCTVA	69 444,00	69 444,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		731 753,00	731 753,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	11 392,00	11 392,00
28031	<i>Frais d'études</i>	1 130,00	1 130,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	480,00	480,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	1 167,00	1 167,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	1 584,00	1 584,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2811	<i>Terrains de gisement</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
281311	<i>Hôtel de ville</i>	0,00	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	0,00
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	110 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	606 000,00	606 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	861 197,00	25 500,00	0,00	170 452,21	1 057 149,21

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	708 916,72
Ressources propres disponibles	IV	1 057 149,21
Solde	V = IV – II (6)	348 232,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454	Intitulé de l'opération : Opérations pour compte de tiers			Date de la délibération : 01/01/2023
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 539 280,90	2 470 495,64										30 620,10	72 127,90	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2006	X Autres	Travaux d'amélioration 12 logements L'ASTARGESE	CDC DIRECT	25 000,00	3 076,85	4,00	A	F	3,400	F	3,400	A-1	EURO	104,00	732,00		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2007	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	CDC DIRECT	396 500,00	103 493,33	11,00	A	F	3,950	F	3,950	A-1	EURO	4 087,00	7 695,00		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2010	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	CDC DIRECT	60 000,00	18 827,23	14,00	A	F	2,350	F	2,350	A-1	EURO	442,00	1 151,00		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	X Autres	Amélioration l'Astargèse - chauffage électrique	CDC DIRECT	26 000,00	3 898,22	4,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1	EURO	111,00	933,00		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 Logements individuels Beaugard	CDC DIRECT	180 000,00	76 028,09	32,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	1 216,00	1 838,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements Beaugard	CDC DIRECT	64 030,00	28 355,45	42,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1	EURO	453,00	479,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels Beaugard	CDC DIRECT	93 699,00	38 503,67	32,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	308,00	1 060,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels Beaugard	CDC DIRECT	30 307,00	13 071,79	42,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	104,00	263,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2017	X Autres	Construction 3 logements Lotissement Beaugard	LA BANQUE POSTALE	82 500,00	30 398,43	14,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	EURO	537,19	1 925,69
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2019	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	166 000,00	46 300,96	46,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	254,00	887,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	585 000,00	167 147,00	36,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	919,00	4 211,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	894 000,00	257 231,00	36,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	3 472,00	5 596,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	302 000,00	85 373,51	46,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 152,00	1 351,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	1999	X Autres	Amélioration de logements	CDC DIRECT	15 244,90	2 830,43	9,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1	EURO	86,00	278,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2016	X Autres	Amélioration 22 Logements 14 Rue du Couvent	CDC DIRECT	300 000,00	98 486,94	9,50	T	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 278,00	9 782,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	P	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	430 000,00	120 588,12	37,00	A	V		0,550	V		0,550	A-1	EURO	663,23	2 947,69
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	1 250 000,00	352 246,58	37,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	4 755,33	7 402,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	540 000,00	151 044,26	37,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	830,74	3 692,16
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	196 000,00	55 708,32	47,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	306,40	1 041,91
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	195 000,00	60 901,38	37,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	0,00	0,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	1 785 000,00	504 531,75	37,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	6 811,18	10 602,71
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	650 000,00	186 619,85	47,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	2 519,37	2 869,14
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	273 000,00	65 832,48	12,00	A	F		0,320	F		0,320	A-1	EURO	210,66	5 390,16
TOTAL GENERAL					8 539 280,90	2 470 495,64											30 620,10	72 127,90

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	102 748,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	528 580,04
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	631 328,04
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 728 024,83
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	16,93

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			ANIMATION HOPITAL	Association	1 000,00
6574			ABRI DU PELERIN	Association	475,00
6574			APAG 32	Association	380,00
6574			AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	6 250,00
6574			AMICLAE DES ANCIENS POMPIERS	Association	6 250,00
6574			ANCIENS COMBATTANTS	Association	300,00
6574			AOUKATS	Association	950,00
6574			ARTS EN GIMONT	Association	2 000,00
6574			ASSOCIATION DES COMMERCANTS TOUS ENSEMBLE	Association	2 500,00
6574			CADETS GENDARMERIE NATIONALE	Association	500,00
6574			CERCLE AMITIE ET CONCORDE	Association	475,00
6574			COLLEGE EDOUARD LARTET ASS SPORTIVE ET COOP	Association	500,00
6574			ECOLE DE MUSIQUE	Association	9 500,00
6574			ESG BASKET	Association	15 200,00
6574			ESG CYCLOTOURISME	Association	475,00
6574			ESG FOOTBALL	Association	15 200,00
6574			ESG PELOTE BASQUE	Association	800,00
6574			ESG PETANQUE	Association	475,00
6574			ESG RUGBY	Association	15 200,00
6574			GROUPE ARCHEO	Association	1 000,00
6574			GYMNASTIQUE GIMONTOISE	Association	380,00
6574			JUDO CLUB GIMONTOIS	Association	950,00
6574			LA SAVATE GERMOISE	Association	950,00
6574			PASS A JEUX	Association	500,00
6574			RETRO CLUB GIMONTOIS	Association	200,00
6574			SECOURISTES ADPC 32	Association	1 150,00
6574			LES PECHEURS DE LA GIMONE	Association	750,00
6574			TENNIS CLUB GIMONT	Association	2 375,00
6574			VITADANSE	Association	760,00
6574			BOXING SHAOLING 2018	Association	600,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE DE GIMONT	Association	760,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE DE GIMONT	Association	3 100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	3,00	12,00	9,00	0,11	9,11
Adjoint administratif territorial	C	2,00	3,00	5,00	2,00	0,11	2,11
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	0,00	23,00	20,50	2,00	22,50
Adjoint technique territorial	C	13,00	0,00	13,00	10,50	2,00	12,50
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		39,00	3,00	42,00	36,50	2,11	38,61

COMMUNE DE GIMONT - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
24/03/1999 - Amélioration de logements	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	3 189,43
12/07/2006 - Travaux d'amélioration 12 logements L'ASTARGESE	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	3 235,85
17/12/2007 - Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	125 507,33
17/06/2010 - Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	21 864,23
31/12/2011 - Amélioration l'Astargèse - chauffage électrique	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	4 068,22
18/08/2014 - Garantie 3 Logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	96 507,09
18/08/2014 - Garantie 3 logements Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	38 686,45
18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	43 470,67
18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	15 320,79
07/12/2016 - Amélioration 22 Logements 14 Rue du Couvent	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	104 753,94
15/02/2017 - Construction 3 logements Lotissement Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		LA BANQUE POSTALE	34 343,30
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	183 764,00
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	322 990,00
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	113 990,51
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	132 940,74
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	445 082,34
26/06/2019 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	52 253,96
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	166 516,76
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	63 064,31
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	72 204,38
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	637 502,72
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	250 740,84
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	66 999,16
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 555 000,00	0,00	66,36	0,00	2 359 098,00	0,00
TFPNB	88 900,00	0,00	100,24	0,00	89 113,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	324 171,00	0,00	12,21	0,00	39 581,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. VILLENEUVE FRANCK , Maire	
002. RAFEL ISABELLE , 1ERE ADJOINTE	
003. CHOUNET JACQUES , 2EME ADJOINT	
004. CACICEDO CORINNE , 3EME ADJOINTE	
005. PLANCHAND PIERRE-OLIVIER , 4EME ADJOINT	
006. ROZIS LEBRETON HELENE , 5EME ADJOINTE	
007. SIMIONATO SIMON , 6EME ADJOINT	
008. DOUTRE JEAN-CLAUDE , CONSEILLER MUNICIPAL	
009. COLAVITTI ARLETTE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
010. HORGUEDEBAT MARIE-THERESE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
011. FILLOUSE JEAN-PIERRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
012. CAPIAN-SOUFFARES CHRYSTEL , CONSEILLERE MUNICIPALE	
013. POLO ANDRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
014. GAURAN CAROLINE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
015. JEANDENAND PATRICK , CONSEILLER MUNICIPAL	
016. BARAYRE HELENE , CONSEILLER MUNICIPAL	
017. LARRIEU NOEL , CONSEILLER MUNICIPAL	
018. GAUTRAND LILIANE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
019. VARIN SYLVIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
020. MAMPRIN LAURENT , CONSEILLER MUNICIPAL	
021. GABRIEL BRUNO , CONSEILLER MUNICIPAL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

022. JARNOT EVELYNE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
023. DARIES REGIES , CONSEILLER MUNICIPAL	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.